



**HAL**  
open science

## Le traité De figuris numerorum de Priscien

Alessandro Garcea

► **To cite this version:**

Alessandro Garcea. Le traité De figuris numerorum de Priscien. Alessandro Garcea; Marie-Karine Lhommé; Daniel Vallat. Polyphonia Romana. Hommages à Frédérique Biville, Spudasmata (155.2), Olms, pp.769-779, 2013, 978-3-487-15087-1. halshs-01168132

**HAL Id: halshs-01168132**

**<https://shs.hal.science/halshs-01168132>**

Submitted on 1 Jul 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# POLYPHONIA ROMANA

Hommages à Frédérique Biville

Edité par Alessandro Garcea,  
Marie-Karine Lhommé et Daniel Vallat

Volume 2

2013



GEORG OLMS VERLAG HILDESHEIM · ZÜRICH · NEW YORK



Alessandro Garcea (Université de Lyon 2)

## LE TRAITÉ DE FIGVRIS NVMERORVM DE PRISCIEN \*

Entre la fin du v<sup>e</sup> et le début du vi<sup>e</sup> siècle, la ville cosmopolite de Constantinople constitue un exemple particulièrement intéressant de contact interlinguistique. Le grec y dominait : langue-mère de la plus grande partie de la population, il était employé tant pour la conversation ordinaire que comme vecteur de culture, ainsi que le prouve, à partir de 425, l'institution par Théodose II de chaires grecques : dix en grammaire, cinq en rhétorique et une en philosophie (*cod. Theod.*, 14, 9, 3). Pour sa part, le latin était également présent à plusieurs niveaux d'acculturation : dix chaires de grammaire, trois de rhétorique et deux de droit prouvent que les hellénophones souhaitant entreprendre une carrière dans l'administration, la justice ou l'armée ne pouvaient se passer de ce type de formation. Outre celle de Juifs, Goths, Huns, Thraces, Syriens, Égyptiens, la présence de latinophones en ville était considérable : l'aristocratie sénatoriale était alimentée par la fuite d'Italie de nobles et diplomates, comme Cassiodore et Jordanès, surtout pendant la guerre contre les Goths ; d'autres, comme Priscien, mais aussi Corippe, Victor de Tununa, Iunillus, avaient quitté l'Afrique, surtout à cause des Vandales ; d'autres encore, comme Marcellinus Comes et Pierre le Patrice, étaient issus des provinces balkaniennes de l'Illyricum, dont provenait aussi la famille de Justinien (cf. Croke 2006, p. 75-76). On comprend bien alors que Priscien, devenu professeur de grammaire latine à Constantinople à l'époque d'Anastase I, comptant implicitement sur la présence d'une élite lettrée sensible aux belles-lettres latines, put écrire un panégyrique *De laude Anastasii imperatoris*. La diffusion de cette langue suivait donc deux lignes directrices complémentaires : d'une part, celle, pragmatique, de la formation de l'apparat bureaucratique, et,

---

\* Je suis très heureux de pouvoir offrir ce modeste, mais chaleureux hommage à Frédérique Biville, que je connais depuis l'époque où j'étais étudiant à l'Université de Turin et dont j'ai eu le grand honneur de devenir le successeur à l'Université de Lyon 2. Nous travaillons actuellement dans la même équipe de traduction de Priscien et cet article n'aurait pas vu le jour sans nos discussions très enrichissantes sur ce grammairien, ainsi que sur le problème du bilinguisme, domaine où l'œuvre de Frédérique Biville constitue un repère fondamental pour tous les chercheurs. Je souhaite également remercier Jean-François Berthet pour sa relecture attentive de mon texte.

d'autre part, celle de l'héritage culturel<sup>1</sup>. Constantinople put alors devenir un centre intellectuel prestigieux, où étaient recopiés, souvent dans des manuscrits de luxe, les *auctores* de la littérature latine, ainsi que les *summae* du droit, notamment le *Code* et le *Digeste*, dans un grand effort d'organisation, qui sera coordonné par Justinien<sup>2</sup>.

### 1. Structure et fonction du *De figuris numerorum*

La complexité de ce contexte socio-culturel peut être retrouvée, en miroir, dans l'œuvre de Priscien, et non seulement dans l'*Ars* en dix-huit livres par laquelle il est connu, mais aussi dans un triptyque de traités mineurs, *De figuris numerorum*, *De metris fabularum Terentii*, *Praexercitamina*, dédiés à Q. Aurelius Memmius Symmaque *iunior*, cos. 485, dédicataire aussi de l'*Institutio arithmetica* et du *De trinitate* de Boèce, dont il était le beau-père, et responsable, avec Macrobe Plotin Eudoxius, de l'*emendatio* d'un manuscrit du commentaire de Macrobe au *Songe de Scipion* cicéronien<sup>3</sup>. Il est clair qu'un personnage de ce type pouvait apprécier le caractère philologique des opuscules priscianiques, notamment celui sur les chiffres, mais aussi le *De metris*, car la faible maîtrise des mètres comiques avait conduit les contemporains à introduire toutes sortes de fautes, voire de normalisations, dans le texte de Térence<sup>4</sup>.

L'importance du *De figuris* pour l'autre versant des études latines que nous avons évoqué, c'est-à-dire pour l'administration et le droit, peut être saisie si l'on compare l'attention réservée par le grammairien aux sigles des chiffres et des monnaies avec la défense d'employer les *notae iuris* dans les textes qui se réfèrent à la conception du *Digeste*, notamment *de conc. dig. 1 (Deo auctore)*, 13 et *de conc. dig. 2 (Omnem)*, 8<sup>5</sup>. En effet, il devait s'agir d'un sujet très délicat, qu'il fallait connaître pour éviter erreurs et malentendus.

Tel qu'il est transmis par le ms. Paris, Bibliothèque nationale de France, lat. 7530 (a. 779-796), le *De figuris numerorum* se compose de deux parties, symétriquement conçues. La première, *de figuris* (4, 3-13, 13 Passalacqua), s'ouvre par une section théorique (4, 3-6, 15 P), suivie de nombreux exemples de *nomina numerorum* et de quelques *exempla auctorum* (6, 16-13, 13 P) introduits par une tournure qui en souligne l'importance : *necessarium autem esse existimauimus...* La deuxième partie, *de ponderibus* (13, 14-18, 17 P), s'articule de la même façon : à la théorie (13, 14-15, 2 P) succèdent les *exempla auctorum* (15, 3-18, 17 P), encore

1. Sans compter le *Vulgärlateinisches* des milieux populaires : cf. Petersmann 1992.

2. Cf. Cameron 2004, p. 520-524 ; sur le *Schülerkreis* de Priscien : Salamon 1979.

3. La lettre de dédicace à Symmaque, écrite à l'occasion d'une visite du consul à Constantinople (3, 6-7 Passalacqua *nunc autem praesentem*), confirme l'unité de ces trois traités (3, 10-17 P), que l'on considère généralement comme précédant l'*opus magnum* du grammairien.

4. Cf. De Nonno 2009, p. 261-262 ; Cameron 2004, p. 524-525.

5. Cf. De Nonno 2009, p. 264, n. 49 ; Trisciuglio 2009.

introduits par la formule *necessarium tamen existimaui...* Priscien y précise notamment que les symboles des mesures figurent dans les meilleurs manuscrits d’auteurs classiques comme Cicéron : *eorum [sc. ponderum] pleraque in Verrinis Ciceronis licet inuenire <in> antiquissimae scripturae emendatis codicibus* (14, 8-10 P). Son but principal consiste alors à fournir le savoir qui permet de vérifier et éventuellement de corriger des passages classiques – les *Verrines* cicéroniennes, que Priscien connaît bien, mais aussi Tite-Live, qu’il emploie souvent dans ses exemples, en le citant de première main, à la différence des autres *grammatici Latini*<sup>6</sup>. C’est dans cette optique que l’on peut comprendre le sens du titre complet *De figuris numerorum quos antiquissimi habent codices* (De Nonno 2009, p. 260).

Que Priscien ait inspecté directement les manuscrits de tous les auteurs qu’il cite est néanmoins peu probable, car ses exemples se révèlent parfois altérés : dans un vers de Lucain *Nilus* remplace *amnis* (9, 1 et 11, 16 P)<sup>7</sup> ; le *Phormio* de Térence est confondu avec l’*Eunuque* (10, 4 P) ; *bis* figure au lieu de *ter* dans une citation de l’*Énéide* (11, 14 P) et un passage de Sénèque le Rhéteur (*contr.* 10, 5 [34] 21) est attribué au Philosophe (16, 7 P)<sup>8</sup>. Si le “canon” des *auctores* est conforme au modèle scolaire<sup>9</sup>, Priscien ne néglige pas pour autant des textes plus originaux<sup>10</sup>, ainsi que la tradition grammaticale où il s’inscrit. La pédagogie du latin étant à son époque fondée exclusivement sur l’œuvre de Donat, il considère son prédécesseur non seulement comme un *grammaticus* auquel il faut nécessairement se reporter, mais

- 
6. Pour l’emploi des distributifs au pluriel (9, 2-9 P), Priscien cite Cicéron, *Verr.* 2.2, 130 et Tite-Live, 35, 23, 11, contre *centenaque arbore* de Virgile, *Aen.* 10, 207 ; Tite-Live (34, 50, 6-7 ; 34, 52, 6 ; 38, 38, 13) permet en outre d’illustrer les équivalences entre monnaies (15, 4-30 P). Plus généralement, sur les 41 exemples tirés du *de praetura urbana* au livre 18 de l’*Ars Prisciani* (*GL* 3, 258, 1-264, 19), cf. Karbaum 1883, p. 74-103 ; sur Tite-Live chez Priscien : Wessner 1919.
  7. Lucain 8, 445 *gurgite septeno rapidus mare summouet amnis* est cité correctement, avec le vers qui le précède, en *GL* 2, 76, 27-28 ; ici Priscien doit citer de mémoire, ce qui explique l’insertion de *Nilus*, figurant avec *gurgite* dans d’autres vers du même poète (notamment 1, 684 et 10, 53), ainsi que chez Stace, *silu.* 3, 2, 115 et Claudien, 3, 185. Cf. Dierschke 1913, p. 72-73.
  8. Cette erreur s’explique aisément : le livre 10 des *Controuersiae* étant introduit par une lettre adressée à Novatus, *Seneca in x ad Nouatum* a pu devenir *Seneca in x epistularum ad Nouatum*. Cf. Cugusi 1983, p. 195, n. 156.
  9. Ainsi, par rapport aux formes plurielles *uni, unae, una*, qui n’impliquent pas pour autant que l’on ait affaire à un référent multiple (9, 10-19 P), Priscien cite Salluste (*Catil.* 6, 2), Virgile (*Aen.* 2, 642-643), Lucain (4, 548-549) ; les types en *-uri-* (10, 4-6 P) sont illustrés par *succenturiatus* de Térence (*Phorm.* 230) ; parmi les dérivés et composés des numéraux (11, 11-17 P), Priscien cite *bis denis nauibus* pour *bis decem* chez Virgile (*Aen.* 10, 213, mais avec une réminiscence d’*Aen.* 1, 381 ou 11, 326 pour *bis* au lieu de *ter* : cf. Dierschke 1913, p. 49) et *in septeno gurgite* pour *septenario* chez Lucain déjà cité auparavant ; *biugus* (13, 6-8 P) est employé par Virgile (*Aen.* 5, 144) ; les équivalences entre monnaies (15, 4-16, 2 P) sont illustrées à l’aide de passages de Tite-Live (voir *supra*, note 6) et Térence (*Phorm.* 643-644).
  10. Outre Tite-Live (voir *supra*, note 6), voir *senio* (11, 7-9 P) chez Perse (3, 48) ; *triangulum* (13, 10-12 P), attesté chez Germanicus (frg. 6 Le Boëuffle).

aussi comme un *auctor Latinitatis* à part entière <sup>11</sup>. Un extrait de l'*Ars maior* (608, 24-25 Holtz) est ainsi cité pour illustrer l'emploi de *trina condicio* pour *tripertita* (9, 19-22 P).

## 2. Les chiffres et le contact interlinguistique

La dimension philologique du texte et la pédagogie du latin, bien qu'elles soient explicitement déclarées et qu'elles s'insèrent parfaitement dans le contexte historique que nous avons évoqué, ne sauraient épuiser la richesse de cet opuscule, qui contient une esquisse de l'approche « comparatiste » largement employée dans l'*Ars*, les cultures grecque et latine ayant pour Priscien une affinité profonde, jusque dans leurs systèmes numéral et monétaire.

Ceci apparaît dès l'ouverture de l'opuscule <sup>12</sup>. Le préambule illustre l'économie du système latin qui, pouvant exprimer toutes sortes de chiffres *ab uno ad milies mille*, se réduit néanmoins à treize symboles (*figurae*) <sup>13</sup>, soit sept principaux et six *medii*. Le caractère « principal » des premiers consiste non seulement dans la possibilité d'être employés seuls, mais encore dans le fait de pouvoir être répétés jusqu'à quatre fois, avant ou après les *medii*, avant d'avoir recours à un symbole différent ; le caractère « intermédiaire » des autres, en revanche, se comprend par rapport aux ordres de grandeur successifs des dizaines, centaines, milliers, etc. On peut alors reconstituer une échelle de ce type :

1 (5) 10 (50) 100 (500) 1.000 (5.000) 10.000 (50.000) 100.000 (500.000) 1.000.000

Une fois ces caractéristiques illustrées, Priscien n'approfondit pas davantage son exposé liminaire, mais passe au système qu'il qualifie d'attique (4, 9 P *antiquo more Atticorum*), où les lettres initiales des numéraux principaux permettent d'indiquer les chiffres de base, à l'exception de l'unité, symbolisée par une simple barre verticale : I, Γ (πέντε), Δ (δέκα), Η ([h]εκατόν), Χ (χίλια), Μ (μύρια). Priscien est conscient de ce principe acrophonique et, pour l'étendre à l'unité elle-même, il mentionne l'équivalence ἴα ... *pro μία* (4, 11 P), fondée sur un féminin épique (par ex. *Il.* 13, 354), éolien et ionien, étymologiquement indépendant de μία. La série s'étend jusqu'au dix-mille, noté M, x ou ☒ <sup>14</sup>, et passe par des signes combinés pour le cinquante (𐌶), le cinq cents (𐌶𐌵) et le cinq mille (𐌶𐌵𐌶), dont les parties composantes sont elles aussi acrophoniquement motivées. Un petit poème mnémotechnique

11. Cf. Holtz éd., p. 240-241. Ce phénomène nouveau se confirmera dans les *Partitiones* (114, 22 P = Donat *mai.* 611, 2 H) pour l'emploi de la forme *panda* et plus tard dans l'*Ars* à propos du sens temporel de *modo* (*GL* 3, 284, 3 = Donat *mai.* 614, 5 H).

12. Sur cette section, cf. Dragotto (2010 et à paraître), dont nous nous écartons néanmoins sur plusieurs points.

13. Cf. *ThlL* 6/1, 728, 42-43 ; 729, 52-61.

14. Ces deux derniers signes ne sont pas attestés épigraphiquement : cf. Tod 1911-1912, p. 101, n. 1.

en grec clôt cette présentation et réaffirme l'interprétation alphabétique de l'unité : ἰῶτα ἕν ἐστιν (5, 5 P)<sup>15</sup>.

Pour démontrer que le système latin dépend du grec (5, 6 P *hos igitur Latini quoque in plerisque imitati sunt*), Priscien applique un critère alphabétique : il ne donne pas de justification pour l'emploi de I = 1, mais il considère que la valeur V = 5 est due au fait que le V est la cinquième voyelle ; ainsi X = 10 se comprend à partir de l'alphabet grec, bien évidemment occidental, où il figure comme dixième consonne, ou à cause du fait qu'il suit le V dans l'alphabet latin. Dans le cas de L = 50, Priscien se réfère implicitement au système numéral ionien (5, 10 P *apud antiquos Graecos*) où le N désigne le cinquante ; puis il établit une équivalence phonétique entre L et N latins, qui serait confirmée par les formes du type 'lymp $\phi$ ' ... *pro 'nympha'* (5, 12-13 P)<sup>16</sup>. Si pour C = 100 (*centum*) le principe acrophonique ne semble poser aucun problème, pour D = 500 Priscien se sert à nouveau de l'argument de l'ordre des lettres : le D suit le C dans l'alphabet comme dans les ordres de grandeur successifs le cinq cents suit le cent. Vient enfin le mille, symbolisé *per Graecam* (5, 18 P), voire par un X (= χίλια) fermé de deux côtés par des traits courbés<sup>17</sup>.

Manifestement, dans cet exposé la référence au grec est très présente, si bien que Priscien évite de mentionner le symbole M = 1.000, que le principe acrophonique aurait pu justifier, en entraînant toutefois une confusion avec le signe grec M = 10.000 (μύρια). À la place de celui-ci, Priscien emploie la version simplifiée du signe latin originel pour mille, à savoir **Ⓜ**, à laquelle il ajoute une autre série de traits courbés : **Ⓜ** ou **Ⓜ**. Il y voit notamment des « apostrophes » autour d'une ligne verticale, conçue elle aussi *ad imitationem Graecorum* (5, 22 P)<sup>18</sup>, ou, *quod uerisimilius est*, un M en onciale, c'est-à-dire l'initiale de μύρια, entourée de traits courbés de la même façon que le X de χίλια serait entouré quand il désigne le mille en latin. Si les demi-symboles **Ⓜ** et **Ⓜ** ne peuvent que représenter le cinq mille, les autres ordres de grandeurs ont chacun une « apostrophe » de plus : **Ⓜ** = 50.000 et **Ⓜ** = 100.000. Interprété comme l'initiale de *quingenta* suivie d'une

- 
15. Cf. aussi [Hérodien] Περὶ ἀριθμῶν *ThGl VIII* p. 345 Stephanus.
  16. La transcription poétique *nympha* (Livius Andronicus *FPL* 13 ap. Priscien *GL* 2, 210, 9) aurait été précédée d'une forme populaire avec substitution de [l] à [n] considérée comme le résultat d'une dissimilation de nasales (v-μ > l-m) ou comme un dialectalisme. Mais il s'agit plus proprement d'un phénomène général d'échange entre consonnes apico-alvéolaires, notamment d / l, comme le prouve la forme osque *Diumpaís*. Cf. Biville 1990, p. 359.
  17. L'interprétation alphabétique des chiffres romains fut acceptée jusqu'à la Renaissance, quand commença à s'affirmer l'hypothèse, aujourd'hui considérée comme l'explication la plus convaincante, d'un système symbolique de « tailles », dont l'origine est désormais considérée comme étrusque. Cf. Keiser 1988.
  18. Il s'agit vraisemblablement du modèle ionien, où  $\mu$  = 10.000.



« apostrophe », Q) vaut cinq cents mille. Enfin, (I), avec une barre verticale plus grande que dans dix mille, ou encore ( $\infty$ ), correspondent à un million<sup>19</sup>.

### 3. Des nombres aux numéraux

La section suivante s'ouvre sur la question des *nomina numerorum*<sup>20</sup>, ce qui permet de séparer les problèmes concernant les chiffres de ceux qui portent spécifiquement sur leur expression linguistique, et notamment sur leur flexion. Sont indéclinables les numéraux qui ne présentent pas de formes spécifiques pour chaque genre (6, 19-21 P)<sup>21</sup>. Parmi eux, entre le onze et le dix-neuf, se distinguent deux typologies : les numéraux de *undecim* à *sedecim* sont des composés de type *dvandvā*; *decem et septem*, *decem et octo* et *decem et nouem* constituent une série différente, dont les deux dernières tournures sont plus rares en latin classique que les formes soustractives *duodeviginti* et *undeviginti*, pourtant ici passées sous silence ; leur postérité dans les langues romanes permet néanmoins de prouver qu'elles ont fini par s'imposer et cela, si l'on en croit l'exposé de Priscien, dès le latin tardif<sup>22</sup>.

Après avoir défini les catégories des *cardinalia* (6, 26-27 et 12, 6 P)<sup>23</sup> et *ordinalia*<sup>24</sup>, et forgé ces dénominations jusqu'alors inexistantes, Priscien précise que les seconds dérivent des premiers. Aussi peut-il remarquer le caractère anomal de *primus* et *secundus* par rapport à *unus* et *duo* (7, 11 P *nascuntur ... inaequaliter*), et expliquer l'absence de flexion du premier élément dans *undecimus*, *duodecimus*, issus de *undecim* et *duodecim* (7, 14 P). Ce principe général présuppose encore une comparaison avec le grec, même si cette fois-ci il s'agit d'abord de mettre en évidence un écart (7, 15-16 P *contra consuetudinem Graecorum*) : à la différence des formes *τριακαιδέκατος*, ... *έννεακαιδέκατος*, en latin tous les autres cardinaux, de *tertiusdecimus* à *nonusdecimus*, se fléchissent dans leurs deux composants<sup>25</sup>. En revanche dans la série du 'vingt' chaque composé latin est constitué selon le même ordre que l'on trouve en grec, les dizaines étant suivies

- 
19. L'emploi de ces symboles pour les grands nombres chez les Latins est confirmé par les exemples iconographiques donnés par Ifrah 1994<sup>2</sup>, I, p. 476-484.
  20. Les *nomina numerorum* correspondent, dans le métalangage de l'*Ars Prisciani*, aux *numeralia* : cf. *GL* 2, 59, 22-24 ; 62, 4 ; 173, 7-15 ; 3, 88, 19-20 ; *part.* 65, 15-18 P. Sur la constitution de ce métalangage en latin, cf. Dragotto 2008.
  21. Le latin a notamment perdu la distinction i.-e. entre masculin et féminin pour le "trois" ainsi que le caractère déclinable du "quatre".
  22. Pour *decem* combiné à un numéral plus petit à l'aide de la conjonction *et*, cf. *ThlL* 5/1, 2252, 34-47 ; 6, 1, 125, 63-75 (nombreux exemples chez Tite-Live).
  23. Seules occurrences en latin de cette valeur de *cardinalis* : cf. *ThlL* 3, 442, 25-27.
  24. Cf. *GL* 2, 59, 23 ; 62, 3 ; *part.* 59, 4-8 P. ; *ThlL* 9/2, 932, 35-37.
  25. Comme pour les cardinaux, les formes soustractives *duodeicesimus* et *undeicesimus*, bien qu'elles soient attestées, ne sont pas mentionnées. Pour l'alternance *duodeicesimus* / *octausdecimus* / *octaus* et *decimus*, cf. *ThlL* 6/1, 2252, 6-27.

des unités (7, 21 P *ad imitationem Graecorum*)<sup>26</sup>. Que l'on puisse scinder ces composés et intervertir l'ordre de leurs composants (7, 26-27 P *decimus et septimus pro septimusdecimus et tertius et uicesimus pro uicesimustertius*) est encore une caractéristique qui permet d'associer les deux langues (7, 25 P *quomodo et apud Graecos*)<sup>27</sup>.

Viennent ensuite les distributifs, qualifiés de l'hapax *dispertitua*<sup>28</sup>, calque d'ἐπιμεριζόμενα (8, 9-10 P). Le rapport avec le grec est ici plus délicat, car cette langue préfère des syntagmes du type ἀνὰ ἕν, δύο... alors que le latin possède des formes propres, parmi lesquelles *singuli* et *bini* constituent encore des anomalies (8, 14 P *anomala*) par rapport à *unus* et *duo*. Cela n'empêche pas Priscien de garder une optique comparatiste, et de remarquer à juste titre que les dérivés parallèles *terni* et *trini* correspondent en grec respectivement au distributif ἀνὰ τρεῖς et aux fractionnaires τριχεῖς ou τρισσοί (8, 15-16 P).

Après les *exempla auctorum* (voir *supra*, § 1), la section sur les numéraux se termine par une longue liste de dérivés et composés, dont Priscien indique systématiquement les séries complètes, même si elles ne sont pas entièrement attestées<sup>29</sup>. Son souci concerne en effet l'analogie ou l'harmonie du système : ainsi, parmi les dérivés en *-ārius* (*ternārius, quaternārius...*), il remarque que les deux premiers numéraux (*singulāris, duālis*) sont anomaux ; de même les adverbes sont tous dérivés analogiquement (*aequaliter*), qu'ils soient en *-ter* (*ter, quater*) ou en *-ēs* (*quinqūēs, sexiēs...*), sauf *semel* et *bis*, qui sont formés de façon irrégulière (10, 22 P *inaequaliter*). Les autres dérivés et composés sont présentés dans des listes sans ordre, où l'on retrouve quelques exemples littéraires permettant de cautionner des formes ou des emplois peu communs.

Priscien peut également reprendre un point qu'il n'avait pas développé auparavant, c'est-à-dire l'existence des formes soustractives en voie de disparition en latin tardif. Il explique alors que l'on peut dire *undeviginti ... pro decem et nouem, id est unde unum deest uiginti* (11, 23-24 P), comme *unde octoginta* pour *septuaginta nouem* chez Horace (*serm.* 2, 3, 117-118). La série des formes soustractives devait remonter au-delà du 'dix-neuf', mais cette notation étant désormais désuète, une explication devenait nécessaire : Priscien la trouve encore dans la comparaison interlinguistique, illustrant *duodeviginti ... pro decem et octo* par le grec δυοῖν δεόντων (12, 4-5 P)<sup>30</sup>.

26. On a donc *uicesimusprimus, uicesimussecundus...* comme εἰκοστὸς πρῶτος, εἰκοστὸς δεῦτερος...

27. Pour le grec, cf. par exemple Athénée, 6, 101 διὰ τῆς δευτέρας καὶ τριακοστῆς τῶν ἱστοριῶν ... κἀν τῇ τριακοστῇ καὶ τρίτῃ τῶν ἱστοριῶν.

28. Sur ce dérivé de *dispertire* cf. *ThlL* 5/1, 1414, 59-64. Dans l'*Ars Prisciani* on trouve *diuiduus* (*GL* 2, 61, 21-25 ; 182, 17-19 ; cf. *ThlL* 5/1, 1611, 38-39) et *distributiuus* (*GL* 3, 13, 30 et 204, 11-12, cf. *ThlL* 5/1, 1549, 61-65).

29. Par exemple, dans la série en *-ānus*, *octānus* est un hapax : cf. *ThlL* 9/2, 418, 41-45. Faut-il lire *octa<ua>nus* (attesté uniquement au pluriel : cf. *ThlL* 9/2, 419, -13 « i.q. milites octauae legionis ») ? Cf. Mariotti 1981, p. 329-330, n. 2.

30. Cf. aussi *GL* 3, 310, 21-311, 3, avec un exemple de Thucydide, 4, 102.

#### 4. Poids et monnaies

La deuxième partie de l'opuscule (*metrol.* 118 Hultsch) est occupée par le traitement des poids par rapports aux valeurs des monnaies, souvent de simples valeurs commerciales ou bancaires ne correspondant pas à des pièces réellement frappées. L'optique est toujours celle d'une comparaison entre les cultures grecque et latine<sup>31</sup>. Aussi commençant par l'*as*, équivalent à une livre, et ses multiples, les *dupondius*, *sestertius* et *denarius*, Priscien s'arrête-t-il sur la dénomination du sesterce, issue de *semistertius*, qui est une formulation soustractive pour 2 ½ (représenté par **HS**). Si pour cette explication il invoque l'autorité d'Arruntius Celsus, Priscien ajoute néanmoins une référence au grec, où l'on trouve des tournures parallèles du type ἥμισυ τρίτον ... *pro* δύο ἥμισυ (13, 22-23 P). Cet argument est confirmé par un passage de l'analogiste Didyme, qui explique l'expression ἑβδομον ἡμιτάλαντον chez Hérodote (1, 50, 3) par ἕξ ἥμισυ τάλαντα.

Après le système de l'*as*, Priscien ajoute d'autres listes, dont la première est explicitement conçue en fonction des équivalences avec des monnaies grecques, l'*obolus* et la *drachma*, ainsi que l'atteste Dardanos (14, 11-17 P). Suit le système des sous-multiples de l'*as* fondé sur l'*uncia*, qui forme le douzième de l'*as* comme de la livre, et ses multiples. On retrouve des termes déjà mentionnés dans le cadre des numéraux dérivés (14, 18-25 P, cf. 12, 13-14 P), où Priscien s'était reporté à l'autorité de Varron pour les noms des monnaies, mais l'attention particulière pour le grec ne s'atténue jamais, notamment dans le cadre des sous-multiples de l'*uncia*: après la *sextula* figure en effet la *siliqua*, comparée aux κεράτιον et λεπτός<sup>32</sup>.

La section consacrée aux monnaies, ainsi que l'opuscule, s'achèvent sur deux longues citations tirées du *De lingua Latina* de Varron, et de Didyme, où l'on trouve le texte complet des allusions que Priscien avait faites auparavant à ces deux auteurs.

#### 5. Les sources et leurs enjeux idéologiques

La présence de sources grammaticales explicitement nommées permet d'envisager sous un autre angle la question des rapports entre le grec et le latin. Le

31. Je n'aborderai pas la question des rapports entre cette section et le *carmen de ponderibus et mensuris*. Pour Raïos 1983 (p. 48, n. 125), « Si le *CPM* adaptait vraiment le traité de Dardan(i)us, cela ne pourrait concerner que les premiers 55 vers de notre poème ... : or, la comparaison de ce passage de Priscien aux vers 1 à 55 du *CPM* nous révèle plus de différences que de similitudes ... Par conséquent l'unique accord incontestable entre les deux textes, c'est-à-dire la mention d'une livre attique valant 75 drachmes, ne saurait nous faire oublier les autres divergences entre ces textes ni non plus établir des liens de dépendance entre le *CPM* et le traité de Dardan(i)us. La possibilité d'une source commune est aussi à envisager ».

32. Tous ces rapprochements sont parfois forcés : cf. Hultsch 1865 ; Buffa Giolito 1993, p 206-207. Pour l'établissement du texte, cf. Mariotti 1981.

contenu de la première partie de l'opuscule dépend de deux auteurs : *teste et Apollonide et Lucio Tarrhaeo* (5, 11-12 P), c'est-à-dire Apollonidès de Nicée, un grammairien de l'époque de Tibère, empereur auquel il dédia un commentaire aux *Sylloi* de Timon, et Luci(II)us de Tarrha (Crète), du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., auteur entre autres d'un *Περὶ γραμμάτων* qui devait former une section de *τεχνικά γλαφυρώτατα* plus volumineux. Des problèmes chronologiques difficiles à résoudre ne permettent pas aux commentateurs de trancher sur la priorité de l'un ou de l'autre auteur, mais comme Apollonidès ne semble avoir écrit ni un traité sur les lettres ni plus généralement une *τέχνη*, il est plus vraisemblable qu'une remarque isolée de celui-ci ait été reprise par Lucillus dans ses développements sur les lettres, dont il existe d'ailleurs des témoignages<sup>33</sup>.

Pour la section de *ponderibus* Priscien mentionne trois sources principales. Tout d'abord Claudius Didyme, de l'époque de Claude et Néron, auteur d'un traité *Περὶ τῆς παρὰ Ῥωμαίοις ἀναλογίας siue de Latinitate* ; c'est à lui que Priscien se réfère en deux endroits, d'abord dans une remarque au passage : *hoc quoque secundum Atticos et Ionas, qui ἤμισυ τρίτον dicebant pro δύο ἥμισυ teste etiam Didymo* (13, 21-25 P = frg. 4 Funaioli) ; puis dans un long extrait à la fin de l'opuscule : *Didymus etiam ea confirmet : καὶ Δίδυμος ἐν τῷ περὶ τῆς παρὰ Ῥωμαίοις ἀναλογίας Ἴωνες καὶ Ἀττικοὶ τὰ δύο ἥμισυ ἥμισυ τρίτον φασίν* (17, 14-16 P = frg. 5 Funaioli)<sup>34</sup>. La façon d'introduire cette citation est particulièrement intéressante, car la répétition de la même tournure d'abord en latin puis en grec montre, outre un fait stylistique original, que Priscien dépend d'un auteur grec, qui à son tour citait Didyme et qui est identifié par les commentateurs avec le Dardan(i)os auteur d'un *Περὶ σταθμῶν* à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Celui-ci est cité à deux reprises dans le *De figuris* : 14, 11 P *ut Dardanus docet* ; 15, 30-31 *secundum Dardanum*<sup>35</sup>.

Une stratégie comparable de double citation à partir d'un même passage concerne Varron, auquel Priscien avait fait allusion dans la section sur les numéraux pour les composés d'*as* (12, 11-12 P) ; il donne par la suite un très long extrait du *De lingua Latina* (5, 169-174 = 16, 10-17, 14 P = *metr.* 108 Hultsch) où, entre autres, se trouvent précisément les mots cités auparavant.

On voit donc que, avant même de s'inspirer d'Apollonius et d'Hérodien pour son *opus magnum*, Priscien avait déjà entrepris le projet de mettre en parallèle les cultures grecque et latine, et à cette fin il n'avait pas puisé dans la littérature grammaticale contemporaine qui, à l'instar de ce qui était en train de se produire

33. Cf. GG 1/3, 484, 12-15. Sur les problèmes chronologiques posés par Lucillus, cf. Gudeman 1927, p. 1790. Sur Apollonidès, cf. Wentzel 1895.

34. La double référence à Didyme dans le cadre d'un argument unique a conduit très justement Mazzarino (GRF p. 110-111) à suppléer la lacune dans le second fragment, en le complétant par le premier, pour aboutir à un seul extrait, qui porte le n° 5 dans son recueil. Pour une possible citation du métricien Héliodore à l'intérieur de ce texte, cf. Wachsmuth 1860, p. 648-653.

35. Cf. Luscher 1912, p. 69-70. Il est en revanche peu probable que la source soit Arruntius Celsus, auteur de commentaires à Térence et Virgile du II<sup>e</sup> siècle, cité une seule fois (13, 19 P *de quo Arruntius haec ait*), *pace* Jeep 1909, p. 2 et 6-7.

en latin pour le texte de Donat, ne faisait que gloser le manuel de Denys le Thrace. Priscien, au contraire, était remonté à des sources plus anciennes, où il pouvait trouver traité un sujet aussi particulier que celui auquel il avait consacré son opuscule. Ce travail de reprise des sources grecques, comme cela deviendra encore plus évident pour l'*Ars Prisciani*, loin d'être une simple traduction, s'accompagna d'une adaptation à la culture latine – ainsi qu'en témoigne le choix des exemples littéraires – qui n'est pas sans impliquer une réflexion profonde de type interlinguistique.

### BIBLIOGRAPHIE

- BIVILLE F. 1990, *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique*, 1, Introduction et consonantisme, Louvain-Paris.
- BUFFA GIOLITO M.F. 1993, « Aspetti dell'interrelazione tra mondo greco e latino in Prisciano : il *de figuris numerorum* », in F. Conca – I. Gualandri – G. Lozza (éd.), *Politica, cultura e religione nell'impero romano (secoli IV-VI) tra Oriente e Occidente*, Napoli, p. 201-210.
- CAMERON A. 2004, « Vergil illustrated between Pagans and Christians », *JRA* 17, p. 502-525.
- CROKE B. 2006, « Justinian's Constantinople », in M. Maas (éd.), *The Cambridge Companion to the Age of Justinian*, Cambridge, p. 60-86.
- CUGUSI P. 1983, *Evoluzione e forme dell'epistolografia latina*, Roma.
- DE NONNO M. 2009, « Ars Prisciani Caesarensis : problemi di tipologia e di composizione », in M. Baratin – B. Colombat – L. Holtz (éd.), *Priscien. Transmission et refondation de la grammaire*, Turnhout, p. 249-278.
- DIERSCHKE P. 1913, *De fide Prisciani in uersibus Vergilii, Lucani, Statii, Iuuenalis examinata, Gryphiae*.
- DRAGOTTO F. 2008, « La creazione della terminologia grammaticale relativa ai numerali : presupposti e modalità », *HEL* 30.1, p. 91-107.
- 2010, « Il *de figuris numerorum* di Prisciano tra questioni di lingua, fattori socio-culturali e bisogni identitari », *Studia UBB (Philologia)* 55.4, p. 167-178.
- (à paraître), « Le *De figuris numerorum* de Priscien entre encyclopédisme et réflexion métalinguistique », *ICLL* 14.
- GUDEMAN A. 1927, « Lukillos », *RE* 13/2, col. 1785-1791.
- HOLTZ L. 1981, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical*, Paris.
- HULTSCH F. 1865, « Das grosse attische talent bei Priscian und Dardanus », *Philologus* 22, p. 202-213.
- IFRAH G. 1994<sup>2</sup>, *Histoire universelle des chiffres*, 2 vol., Paris.
- JEEP L. 1909, « Priscianus. Beiträge zur Ueberlieferungsgeschichte der Römischen Literatur. II », *Philologus* 68, p. 1-51.
- KARBAUM H. 1883, *De auctoritate ac fide grammaticorum Latinorum in constituenda lectione Ciceronis orationum in Verrem*, Halle.
- KEISER P. 1988, « The Origin of the Latin Numerals 1 to 1000 », *AJA* 92, p. 529-546.
- LUSCHER A. 1912, *De Prisciani studiis Graecis*, Vratislaviae.
- MARIOTTI I. 1981, « Prisciano *fig. num.* 11 p. 408, 27 Keil », in L. Gasperini (éd.), *Scritti sul mondo antico in memoria di Fulvio Grosso*, Roma, p. 329-331.
- PASSALACQUA M. 1987, *Prisciani Caesarensis Opuscula*, 1, *De figuris numerorum, De metris Terentii, Praeexercitamina*, Roma.

- PETERSMANN H. 1992, « Vulgärlateinisches aus Byzanz », in C.W. Müller – K. Sier – J. Werner (éd.), *Zum Umgang mit fremden Sprachen in der griechisch-römischen Antike*, Stuttgart, p. 219-231.
- RAÏOS D.K. 1983, *Recherches sur le Carmen de ponderibus et mensuris*, Iôannina.
- SALAMON M. 1979, « Priscianus und sein Schülerkreis in Konstantinopel », *Philologus* 123, p. 91-96.
- TOD M.N. 1911-1912, « The Greek numeral notation », *ABSA* 18, p. 98-132.
- TRISCIUOGGIO A. 2009, « Sul divieto di usare le abbreviature nella trascrizione dei codici (a proposito di Isid. *Siv. etym.* 1,23,2) », in *Studi in onore di Remo Martini*, III, Milano, p. 759-779.
- WACHSMUTH K. 1860, « Beiträge zu den griechischen Nationalgrammatikern », *Philologus* 16, p. 648-666.
- WENTZEL G. 1895, « Apollonides » n. 29, *RE* 2/3, col. 120-121.
- WESSNER P. 1919, « Zu den Liviuszitate bei Priscian », in A. Ahn (éd.), *Hundert Jahre A. Marcus und E. Webers Verlag (1818-1918)*, Bonn, p. 110-114.

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	
BIBLIOGRAPHIE DE FRÉDÉRIQUE BIVILLE	
PHILOLOGIE	5
<i>Morpho-syntaxe</i>	7
Monique BILE, Analyse de deux subordonnants du corpus crétois	9
Alain BLANC, L'élision dans l' <i>Odyssée</i> et le futur de δίδωμι	19
Bernard BORTOLUSSI, La Dislocation Droite existe-t-elle en latin ?	27
Danièle CONSO, Remarques sur le sens de quelques adjectifs désubstantivaux en -ōsus et en -ātus dérivés d'un même substantif	41
Emmanuel DUPRAZ, <i>Vbi quis</i> et <i>ubi aliquis</i> : un cas de concurrence entre indéfinis	51
Pierre FLOBERT, Les adjectifs déverbatifs en -ūsus et le participe parfait actif	63
Chantal KIRCHER, Quelques réflexions sur les « para-participes » du latin	71
Roger WRIGHT, Passive Morphology in Late Latin	81
<i>Sémantique et lexique</i>	91
Carmen ARIAS ABELLÁN, Concepciones metafóricas del transcurso de la vida en la poesía epigráfica	93
Jean-Paul BRACHET, <i>Incohāre</i> , ou le latin langue de paysans ?	105
Claude BRUNET, Jeu verbal dans la dénomination des dépendants chez Pétrone	113
Carmen CODOÑER, Género y sexo femenino	129
Sandrine COIN-LONGERAY, <i>Dis, diues</i> chez Ovide	145
Stéphane DOROTHÉE, Étude comparée des emplois de <i>rumor</i> et <i>fama</i> dans le sens de « bruit colporté, bruit qui court »	157
Benjamín GARCÍA-HERNÁNDEZ, El origen ignoto de <i>coche</i> y <i>cochon</i>	169
Jean-Yves GUILLAUMIN, <i>Cectoria</i>	183
Vincent MARTZLOFF, Deux termes du lexique funéraire sud-picénien ( <i>tokam</i> , latin <i>toga</i> ; <i>vepeten</i> / <i>iepeten</i> , grec λώπη)	195
Claude MOUSSY, Sens et emplois de la locution <i>ex persona</i>	207
Jean-Paul THUILLIER, Sur le lexique des jeux du cirque	219

<i>Pragmatique</i>	229
Florica BECHET, <i>Bene nos habemus, at isti eug'euge</i> (Pétrone, 58, 3). Les axiologiques de nature interjective en latin	231
Colette BODELOT, Question à force illocutoire dérivée vs. exclamation. Ambiguïté d'un <i>locus Ciceronianus</i> ( <i>leg.</i> 2, 17)	243
Dominique LONGRÉE, L'environnement thématique des noms propres chez les historiens latins	253
Anna ORLANDINI – Paolo POCETTI, Autour du nom propre : les noms propres dans les textes oraculaires	259
Sophie ROESCH, Un exemple d'ambiguïté énonciative : le discours à double entente dans les <i>Captivi</i> de Plaute	279
Jean-François THOMAS, « J'ordonne » chez Plaute et Térence : aspects pragmatiques et sémantiques	293
BILINGUISME ET LITTÉRATURE	307
<i>Bilinguisme - Échanges culturels</i>	309
Béatrice BAKHOUCHE, <i>Syllogismus</i> dans le <i>Commentaire au Timée</i> de Calcidius (IV <sup>e</sup> s.)	311
Dominique BRIQUEL, Épigraphie étrusque et internet : une nouvelle source de documentation	323
Bruno BUREAU – Christian NICOLAS, Le grec de Donat : de quelques problèmes ecdotiques dans le <i>Commentaire au Phormion</i>	335
Louis CALLEBAT, <i>Quod Graece dicitur</i>	351
Monique CRAMPON, <i>Aue Picardia nutrix</i> . Inscriptions latines dans la seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle	359
Giovanbattista GALDI, Translating from Greek into Latin: linguistic remarks on the <i>Expositio totius mundi et gentium</i>	373
Jean-Baptiste GUILLAUMIN, Quelques emplois du grec chez Martianus Capella	383
Jean HADAS-LEBEL, <i>Étr. nefts</i> : un emprunt au latin ?	399
Marie-Dominique JOFFRE, La parole des héros. Quand des Grecs parlent latin (Ovide, <i>Met.</i> 14)	413
Jesús LUQUE MORENO, <i>Prōlogus</i> / πρόλογος, <i>prōrīno</i> / προρίνω. Alteraciones prosódicas en los préstamos griegos	425
Robert MALTBY, Greek in the Virgil Commentaries of Servius	441
Marie-Françoise MAREIN, La langue grecque en terre barbare au I <sup>er</sup> s. ap. J.-C. dans <i>La Vie d'Apollonios de Tyane</i> de Philostrate	459
Bruno ROCHETTE, Traces du bilinguisme dans la correspondance de Pline le Jeune	469
Heikki SOLIN, <i>Graecolatina</i>	483
Gilles VAN HEEMS, L'étrusque langue de substrat du latin : les sources littéraires	491



<i>Littérature gréco-latine</i>	503
Jean-François BERTHET, <i>Adumbratio iuniperi</i>	505
Gualtiero CALBOLI, Das letzte Werk des Horaz : Ein dichter zwischen Politik und Philosophie	511
Aline CANELLIS, Saint Jérôme et l' <i>In Ioel</i> 3, 18c : de la traduction à l'exégèse spirituelle	523
Florence GARAMBOIS, Du Nil à Apone : du jaillissement poétique dans quelques longues épigrammes de Claudien	533
Gérard LUCAS, À propos d'Hérodote 7, 128-130	541
Pascal LUCCIONI, Mourir loin de sa patrie : une épigramme de Martial (10, 26) et une épigramme de Crinagoras ( <i>AP</i> 7, 645)	551
Paul MATTEI, Rencontres de Clio et de Philologie. Sur deux vers de l'építaphe de Concordius, évêque d'Arles (iv <sup>e</sup> siècle)	561
Daniel VALLAT, Bilinguisme, onomastique et sémantique du genre : le cas de l'élégie	573
LITTÉRATURES TECHNIQUES	585
<i>Médecine</i>	587
Isabelle BOEHM, Bandage et bandages : à propos de l'utilisation de termes particuliers chez un médecin grec à Rome	589
Valérie BONET, Les plantes de Vénus : de la « couronne d'Aphrodite » à la « baignoire de Vénus », phytonymes, mythologie et médecine	601
Marie-Thérèse CAM, <i>Malaqma heliace</i> , « l'émollient solaire » ( <i>Végèce, mulom.</i> 2, 85)	613
Anne FRAISSE, Valeur de la pharmacopée dans les textes médicaux latins. L'exemple des maladies de la peau	623
Valérie GITTON-RIPOLL, Les traductions antiques des textes hippocratiques	637
Joëlle JOUANNA-BOUCHET, L'ancrage de l'héritage grec dans la tradition latine d'après les <i>Compositiones</i> de Scribonius Largus	651
Muriel PARDON-LABONNELIE, Ὀφθαλμικοί et <i>ocularii</i> . Les « oculistes » dans le monde gréco-romain	667
Yves ROMAN, Pharmacopée et magie antiques face à l'hydropisie. Le cas Hadrien	683
Guy SABBAAH, Figures de médecins autour de l'empereur Julien	689
<i>Histoire de la grammaire</i>	713
Louis BASSET, Petite ontologie de la <i>uox articulata</i> dans la grammaire antique	715
Guillaume BONNET, Les formes verbales archaïques sous le regard des grammairiens latins	729

Jacqueline CHAMPEAUX, À l'école de Varron : Arnobe et les indigitations	743
Bernard COLOMBAT, Meigret & Priscien	755
Alessandro GARCEA, Le traité <i>De figuris numerorum</i> de Priscien	769
Gerd V.M. HAVERLING, Les verbes en -sc- et la notion d'inchoativité chez les grammairiens tardifs	781
Sándor KISS, Les parties du discours chez les grammairiens latins. Classement et description	793
Jean-Pierre LEVET, Les sophismes verbaux chez Galien et Pierre d'Espagne. Linguistique gréco-latine et logique	805
Marie-Karine LHOMMÉ, Le chaos d' <i>inchoo</i> : du débat orthographique à l'exception verbale	817
Emmanuel PLANTADE, Une nouvelle approche métrique de l'effet accentuel des enclitiques -que, -ne, -ue à l'époque classique	831
Jean SCHNEIDER, Les commentaires du « rire sardonique » : grammaire et parœmiographie	843
Pierre SWIGGERS – Louise VISSER – Alfons WOUTERS, Théorisation grammaticale et élaboration terminologique dans l' <i>Ars Ambrosiana</i> . Nature et aspects formels du participe	855
INDEX AVCTORVM	867